

Pénuries de médicaments : l'Arabie saoudite sanctionne les opérateurs défaillants

Compte Test - 2026-08-29 18:04:55 - Vu sur pharmacie.ma

Face aux pénuries récurrentes de médicaments, l'Arabie saoudite ne se contente pas de recommandations. La Saudi Food and Drug Authority (SFDA) a annoncé avoir relevé des infractions auprès de 17 établissements pharmaceutiques, auxquels ont été infligées des amendes représentant au total 1.575 million de riyals saoudiens.

Les manquements constatés concernent directement la capacité des autorités à anticiper et prévenir les ruptures. Certains établissements n'auraient pas correctement déclaré les mouvements de médicaments dans le système électronique national de traçabilité. D'autres n'auraient pas assuré la disponibilité de certains médicaments enregistrés ou respecté leurs obligations relatives aux stocks. La SFDA reproche également à certains opérateurs de ne pas avoir signalé suffisamment tôt les risques d'interruption d'approvisionnement. Le dispositif saoudien impose en effet, dans certaines situations, une notification jusqu'à six mois avant une rupture prévisible, afin de laisser aux autorités le temps d'anticiper ses conséquences et de rechercher des solutions alternatives.

Cette démarche illustre une approche particulièrement intéressante de la lutte contre les pénuries. Dans de nombreux pays, les ruptures sont encore découvertes lorsque les pharmaciens et les établissements de santé ne parviennent plus à commander le produit. L'Arabie saoudite cherche au contraire à déplacer la gestion du problème vers l'amont de la chaîne pharmaceutique.

La traçabilité joue dans ce dispositif un rôle essentiel. En disposant de données fiables sur les mouvements et les stocks de médicaments, les autorités peuvent théoriquement identifier plus rapidement une tension et déterminer si elle résulte d'un problème industriel, logistique ou commercial.

Pour les pharmaciens comme pour les médecins, les pénuries ne constituent pas une simple difficulté d'approvisionnement. Elles peuvent conduire à modifier un traitement, utiliser une alternative moins familière, retarder une prise en charge ou augmenter le risque d'erreur médicamenteuse.

L'expérience saoudienne pose dès lors une question essentielle : une politique efficace contre les pénuries peut-elle fonctionner sans obligations contraignantes imposées à l'ensemble des acteurs de la chaîne ? En sanctionnant financièrement les manquements à la déclaration, au stockage et à la disponibilité, Riyad semble avoir clairement choisi sa réponse.